

PRESENTATION SIMPLIFIEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTE (LOCATION D'UN BÂTIMENT)

Le budget annexe a été créé en 2004 par suite de la décision de la commune d'assujettir, à la TVA, l'opération de construction.

Le bâtiment, inoccupé depuis le départ du Service de Gestion Comptable (ex-Trésor Public), sera loué dans le cadre de la création de la future Maison de Santé.

L'analyse des différents chapitres fait apparaître **un respect des autorisations budgétaires c'est-à-dire que nous ne sommes pas allés au-delà des crédits votés.** En 2023, il a été constaté l'amortissement du bâtiment, le remboursement au budget principal de l'assurance et de la taxe foncière ainsi que les frais d'étude pour la réalisation de la Maison de Santé.

L'exercice 2023 dégage **un excédent global de 64 690.82 €** qui se décompose ainsi :

- un excédent de fonctionnement de **+ 1 220.03 €**, montant qui fera l'objet d'une affectation
- un solde d'exécution de la section d'investissement de **+ 76 199.32 €**
- un solde des restes à réaliser de **- 12 728.53 €**.